

La réponse, c'est plus d'Europe

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE PPE



FR



Publication du: Groupe PPE au Parlement européen - Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates Chrétiens) au Parlement européen - *Parution:* 14-03-2011 - Brochure éditée en FR, EN, DE, NL
Responsable: Christine Detourbet - Unité Stratégie Politique - *Collaboration:* Juan Salafranca, Chef du groupe de travail Affaires Étrangères - *Photos:* istock & imageglobe - *Adresse:* Parlement européen Rue Wiertz, 60 - B - 1047 Bruxelles - *Layout:* Caïra Edition.

www.eppgroup.eu - eppgroup@europarl.europa.eu

SOMMAIRE

• Avant-propos de Joseph DAUL, député européen et Président du Groupe PPE	4
• Introduction de József SZÁJER, député européen et Vice-président du Groupe PPE chargé des travaux parlementaires	6
• LE GROUPE PPE AU PARLEMENT EUROPÉEN: LA FORCE QUI FAIT AVANCER L'EUROPE	8
• LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE DE TRAVAIL AFFAIRES ÉTRANGÈRES	
• Introduction de Ioannis KASOULIDES, député européen, Vice-président du Groupe PPE, Président du groupe de travail «Affaires étrangères»	12
• Vers une diplomatie européenne consolidée	14
• Pour une stratégie d'élargissement effective	17
• Pour le renforcement du partenariat transatlantique	20
• Pour la réaffirmation des droits de l'homme à travers le monde	22
• La réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)	24
• «WHO'S WHO» des commissions du groupe de travail Affaires étrangères	27



LE GROUPE PPE souhaite mettre l'ambition et la volonté politique au cœur de l'action européenne, pour répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, pour défendre l'emploi et la sécurité et pour assurer la place de l'Europe dans le monde.

En 2011, il s'emploiera à trouver une réponse concrète et solidaire à la crise économique et financière et à réaliser l'objectif d'une économie sociale de marché plus forte, plus compétitive et durable dans le cadre d'une Europe plus proche de ses citoyens et plus démocratique.

L'ambition et la volonté politique ne cesseront de guider l'action du Groupe PPE, la force qui fait avancer l'Europe: pour une Europe des valeurs, pour une Europe de la croissance et de l'emploi, pour une Europe plus sûre et pour une Europe plus solidaire.

Joseph DAUL, *député européen*
et Président du Groupe PPE



L'ANNÉE DERNIÈRE, la crise économique et financière a confronté l'Union européenne à l'un des défis les plus grands qu'il lui ait été donné de relever. Cette crise a mis en évidence l'interdépendance des États membres et a mis à l'épreuve la solidarité de l'Union européenne comme jamais auparavant. L'UE a apporté bon nombre des réponses nécessaires: aide financière pour les États membres confrontés à des circonstances exceptionnelles, gouvernance économique, réglementation financière, croissance et emploi.

L'année prochaine s'annonce aussi riche en défis pour l'Union européenne que 2010. Après la pire crise des dernières décennies, la reprise n'est pas encore solidement établie. Les économies de certains États membres sont encore vulnérables en raison de niveaux élevés du déficit budgétaire et de la dette souveraine. En dépit des signes clairs de reprise, il reste encore beaucoup à faire.

En 2011, la stratégie Europe2020 devrait s'ancrer et former l'ossature des efforts aux niveaux nationaux et de l'UE en vue de parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive. L'année 2011 devrait également être marquée par un accord plein et entier concernant le nouveau cadre réglementaire global pour le secteur financier, par le lancement du premier semestre européen de la coordination des politiques économiques et par une série de mesures concrètes pour induire le changement. Vers le milieu de l'année 2011, la Commission exposera, dans ses propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE, comment elle souhaite orienter le budget de l'UE pour mettre en œuvre la stratégie Europe2020.

En 2011, les priorités du Groupe PPE se concentreront aussi sur le marché intérieur, sur le partenariat oriental, sur la sécurité énergétique, sur l'élaboration d'une politique externe en matière d'énergie, sur la politique étrangère et de sécurité commune, sur le service européen pour l'action extérieure, sur les «perspectives financières» de l'UE et sur la propriété intellectuelle.

La présidence hongroise saura gérer avec succès ces questions cruciales pour mener vers une Europe puissante et vers un euro fort. Car les citoyens européens ont besoin d'une vision nouvelle pour la sécurité et la solidarité et d'une confiance renouvelée envers le potentiel et les perspectives de l'Union européenne.

Le Groupe PPE défendra vigoureusement les politiques nécessaires pour relever ces défis car il croit fermement que la réponse, c'est plus d'Europe.

József SZÁJER, député européen
et Vice-président du Groupe PPE chargé des travaux parlementaires



LE GROUPE PPE AU PARLEMENT EUROPÉEN

LA FORCE QUI FAIT AVANCER L'EUROPE

Les pouvoirs du Parlement se sont sensiblement accrus depuis la signature du traité de Rome en 1957 – et encore davantage depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en décembre 2009. Le Parlement légifère, contrôle le budget de l'UE et supervise les activités de la Commission européenne.

Avec 265 députés européens, le Groupe PPE est la force politique la plus importante au Parlement européen. En sa qualité de plus grand groupe au sein d'un Parlement, le Groupe PPE a un poids supérieur à celui de tout autre groupe, ce qui lui permet de peser sur le programme politique de cette institution et de remporter les votes les plus importants.

Nos priorités

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) rassemble les forces politiques du centre et du centre-droit de la quasi-totalité des États membres de l'Union européenne.

Le Groupe PPE milite pour une Europe forte, fondée sur le principe de subsidiarité, une Europe démocratique, transparente et efficace.

Les députés européens PPE travaillent au service des citoyens et défendent les valeurs de solidarité, de liberté et de responsabilité.

Ils défendent le modèle d'une économie sociale de marché et œuvrent pour une Europe créatrice de perspectives et de richesses au sein du Marché unique, compétitive à l'échelle mondiale et, simultanément, génératrice de cohésion sociale et bien-être pour chacun.

Ils sont favorables au maintien de la sécurité sous toutes ses formes. Au regard des défis mondiaux, ils souhaitent voir consolidé le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur global sur la scène internationale.

C'est par la modération et le dialogue que les députés du Groupe PPE s'emploient à construire une Europe qui offre à chaque citoyen des perspectives d'avenir, une Europe meilleure pour tous.

STRUCTURE

La Présidence

Joseph Daul est le Président du Groupe. Dix Vice-présidents l'assistent dans ses fonctions et assument la responsabilité de différents domaines de compétence dans le cadre des activités du Groupe. La Présidence se réunit régulièrement avec les Chefs des délégations nationales afin de discuter des orientations majeures et de préparer les décisions d'importance capitale pour la stratégie du Groupe.

Le Bureau

Le Bureau, responsable des décisions stratégiques et politiques, se compose des membres de la Présidence, des Chefs des délégations nationales, des Vice-présidents et Questeurs du Parlement européen, des coordinateurs et des Présidents PPE des commissions parlementaires.

Les 4 groupes de travail

Chaque membre du Groupe PPE est titulaire d'une commission parlementaire et suppléant d'une deuxième commission. Ces commissions parlementaires mènent des débats approfondis sur tous les textes élaborés par le Parlement européen avant leur adoption définitive en séance plénière.

Pour arrêter sa stratégie politique, le Groupe PPE coordonne le travail parlementaire de ses membres dans ces 20 commissions, réparties au sein de quatre groupes de travail thématiques. Ces groupes de travail présentent leurs conclusions à l'assemblée plénière du Groupe qui arrête la position finale que le Groupe défendra en session plénière du Parlement européen.

Chaque groupe de travail est présidé par un Vice-président du Groupe PPE, secondé par deux ou trois autres membres. Les Vice-présidents responsables des Groupes de travail permanents exercent la fonction de porte-parole du Groupe pour ce qui concerne leur domaine politique.

Actuellement, le Groupe PPE compte quatre groupes de Travail, composés de membres de commissions et sous-commissions parlementaires suivantes:

Groupe de Travail «Affaires étrangères»

- commission des affaires étrangères,
- sous-commission «sécurité et défense»,
- sous-commission «droits de l'homme»,
- commission du développement,
- commission du commerce international.

Président: *Ioannis Kasoulides*

Groupe de Travail «Économie et environnement»

- commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie,
- commission des affaires économiques et monétaires,
- commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire,
- commission de l'emploi et des affaires sociales,
- commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs,
- commission des transports et du tourisme.

Présidente: *Corien Wortmann-Kool*

Groupe de Travail «Affaires juridiques et intérieures»

- commission des affaires juridiques,
- commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures,
- commission des affaires constitutionnelles,
- commission des pétitions,
- commission de la culture et de l'éducation,
- commission des droits de la femme et de l'égalité des genres.

Président: *Manfred Weber*

Groupe de Travail «Budget et politiques structurelles»

- commission de l'agriculture et du développement rural,
- commission des budgets,
- commission du contrôle budgétaire,
- commission de la pêche,
- commission du développement régional,
- commission spéciale sur les défis et les ressources budgétaires pour une Union européenne durable après 2013.

Président: *Marian-Jean Marinescu*



LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE DE TRAVAIL AFFAIRES ÉTRANGÈRES



L'UNION EUROPÉENNE, puissance économique et commerciale mondiale et premier contributeur en matière d'aide au développement, doit davantage affirmer sa puissance politique sur la scène internationale. Le traité de Lisbonne lui accorde enfin les compétences et moyens nécessaires à une politique étrangère ambitieuse et cohérente.

Au sein du Groupe PPE, le groupe de travail Affaires étrangères contribue à formuler la politique extérieure de l'Union. Une politique devant répondre aux intérêts de l'UE, assurer la sécurité de ses citoyens et la stabilité de son voisinage.

Les positions défendues par le Groupe PPE pour l'année à venir inspirent et orientent largement l'action extérieure européenne: promouvoir une action extérieure fondée sur les valeurs de démocratie et d'Etat de droit ; renforcer les relations politiques et économiques de l'UE avec les pays tiers ; assurer le suivi du processus d'ouverture de l'Union ; accompagner la diffusion des principes fondamentaux et des droits de l'homme ; et contribuer à l'éradication de la pauvreté dans le monde.

En 2011, le groupe de travail Affaires étrangères, à travers l'action menée par ses Membres, veillera à ce que ces priorités encadrent la politique étrangère de l'Union.

Le Groupe PPE défendra vigoureusement les politiques nécessaires pour relever ces défis car il croit fermement que la réponse, c'est plus d'Europe.

Nous sommes fiers de vous présenter nos derniers succès et nos actions pour les prochaines années.

*Ioannis KASOULIDES, député européen, Vice-président du Groupe PPE,
Président du groupe de travail «Affaires étrangères».*

VERS UNE DIPLOMATIE EUROPÉENNE CONSOLIDÉE

La politique extérieure est l'un des domaines de l'Union qui a connu le plus d'avancées au cours de la dernière décennie. Ces progrès ont été couronnés par l'adoption du traité de Lisbonne - largement inspiré par le Groupe PPE - qui offre à l'UE l'opportunité unique de prendre la place qui doit être la sienne sur la scène internationale. Les innovations institutionnelles apportées par le nouveau traité doivent permettre à l'UE de parler d'une seule voix et employer tous ses instruments pour devenir un acteur international influent.

Le Groupe PPE défend l'idée d'une politique extérieure crédible, visible et cohérente. Dans cette perspective, il est nécessaire de prendre en considération:

Le positionnement stratégique de l'Union européenne

Ces dernières années, le besoin d'une politique étrangère européenne plus forte et plus efficace s'est fait insistant. Il s'agit avant tout de répondre aux attentes des citoyens européens mais également d'apporter des réponses aux enjeux globaux. La reconfiguration géopolitique du monde, la globalisation des menaces et défis stratégiques, les crises économique et climatique, exigent de l'Europe qu'elle définisse une position commune et une stratégie ambitieuse. Si l'UE a un rôle de premier plan à jouer sur ces grands dossiers, cela ne se fera que par la définition d'intérêts prioritaires communs.

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne accroît considérablement les compétences du Parlement européen. Dans ce contexte, le Groupe PPE souhaite mettre en valeur ce nouveau rôle que le PE est amené à jouer en matière d'encadrement de l'action extérieure de l'UE, en redéfinissant les contours de notre diplomatie parlementaire. Il convient de s'impliquer de manière proactive, et non plus de se limiter à la sphère des relations interparlementaires qui ne correspondent plus au cadre proposé par le nouveau traité. Le traité réaffirme les principes devant guider l'action extérieure de l'UE: démocratie, État de droit, droits de l'homme, libertés fondamentales et principes d'égalité et de solidarité. Par ailleurs, il prétend renforcer la représentation extérieure de l'Union en créant les postes de Président permanent du Conseil européen et en renforçant celui de Haut Représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité (HR). Cependant, le Groupe PPE reste attentif au risque de fragmentation de la représentation extérieure de l'UE. Le renforcement de la politique étrangère de l'UE ne doit pas se faire au détriment de sa cohérence, et si la HR brigue l'étiquette de ministre des affaires étrangères de l'Union, il convient de mieux définir le rôle du Président du Conseil européen, de la présidence tournante du Conseil de l'UE, et même du Président de la Banque centrale européenne.

En dotant l'Union d'une personnalité juridique internationale, le traité lui offre la possibilité de conclure des accords internationaux et de faire partie, en tant qu'entité, d'organisations internationales. Dans cette même perspective, le Parlement européen doit assumer pleinement les compétences qui lui sont attribuées en matière de politique commerciale.

Le potentiel du Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Le SEAE est l'innovation majeure du traité de Lisbonne. Il s'appuie sur les ressources et institutions de l'UE et des Etats membres pour assister la HR dans sa mission de coordination de l'action extérieure européenne. Il permettra avant tout de remédier à la dispersion des compétences au sein de l'UE et aux lourdeurs des mécanismes internes, tout en valorisant l'anticipation et la réactivité de la gestion de crises européenne. S'il représente un formidable outil pour l'affirmation d'une véritable diplomatie européenne, son efficacité dépendra de la volonté politique des Etats membres.



Dans l'établissement du SEAE, le Parlement européen a pleinement affirmé son rôle, et le Groupe PPE a largement inspiré le débat de la nature juridique du service, de sa composition et de son financement. Sur ces points, le Groupe PPE a insisté sur:

- le maintien de la méthode communautaire en matière d'instruments et de mécanismes de gestion de crises, mettant en garde contre la tendance intergouvernementaliste observée au Conseil des ministres. En dépit du caractère sui generis du service, celui-ci ne peut se soustraire à l'influence de l'UE et au contrôle budgétaire du Parlement européen ;
- le statut du personnel et le respect des principes de répartition géographique et de l'équilibre des genres. Le critère du mérite et des capacités étant la règle ;
- le contrôle politique exercé sur ce service: celui-ci doit être sans ambiguïté et appelle à des consultations régulières du PE et de ses commissions compétentes. Ainsi, à titre d'exemple, les chefs de délégations nommés par la HR doivent être entendus par le PE avant leur prise de fonctions.

Les enjeux d'une Europe de la défense

L'Europe doit s'inventer une défense commune car c'est en partie sur cela que sera jugée la politique extérieure de l'Union. Face à l'impératif sécuritaire actuel, il s'agit de donner plus de réalité à la politique de défense européenne. Cela s'applique sur les plans institutionnel, opérationnel, capacitaire et stratégique.

En matière de politique de défense, les progrès et réalisations sont bien réels: plus d'une vingtaine de missions ont été accomplies à travers le monde, en réponse à des crises politiques ou humanitaires, des conflits armés, ou accompagnant la reconstruction d'un Etat. Chacune de ces missions a démontré la capacité de l'UE à réagir efficacement ainsi que la crédibilité de sa politique de défense. Cependant, les défis sont encore nombreux et le Groupe PPE a pu proposer les améliorations suivantes:

- Nous devons saisir l'opportunité du traité de Lisbonne pour renforcer le rôle du Parlement européen en matière de PSDC.
- Dans un contexte budgétaire contraignant, il faut préserver et développer une industrie européenne de défense performante ; éviter la fragmentation des marchés de la défense européens ; favoriser l'investissement. Aussi, se positionner sur les opportunités de coopération structurée permanente.
- Le Groupe PPE soutient la formation d'un véritable Conseil des ministres de la défense offrant une visibilité à la politique de défense européenne.
- La mise en place d'un centre d'opération européen permanent est nécessaire à la cohérence et à la crédibilité de l'action européenne.
- Enfin, il est essentiel de dépasser le débat de la concurrence entre l'UE et l'OTAN en renforçant l'autonomie stratégique de l'UE et en favorisant la complémentarité et la coopération pragmatique entre les deux organisations.



POUR UNE STRATEGIE D'ELARGISSEMENT EFFECTIVE

Le Groupe PPE est déterminé à faire de l'élargissement une réussite afin de promouvoir les valeurs européennes. Il a lancé plusieurs initiatives pour soutenir les transitions politiques, les réformes institutionnelles et économiques et a toujours apporté son soutien aux nouvelles forces démocratiques dans les pays candidats.

Le processus d'élargissement est un succès. Jusqu'à ce jour, en plus de promouvoir la réconciliation, la stabilité et la prospérité sur le continent, il a permis de consolider les principes communs de liberté, démocratie, État de droit, et la diffusion de l'économie de marché. Mais si l'élargissement doit contribuer à l'approfondissement et à la cohésion de l'Union, celle-ci doit assumer le débat sur ses frontières géographiques. Pour le Groupe PPE, les critères de Copenhague doivent être strictement remplis. Le processus d'adhésion n'est pas automatique. Il dépend également des performances des pays candidats et de la capacité d'absorption de l'UE afin de garantir la consolidation du projet européen à travers des institutions solides, fiables et démocratiques, et de rendre le rêve européen accessible aux autres pays européens. La stratégie d'élargissement doit être bien plus qu'une méthodologie de négociations.

Le Groupe PPE soutient une analyse minutieuse et efficace des conséquences de l'élargissement. Chaque pays candidat doit être traité selon son propre mérite. A cet égard, les progrès réalisés en Croatie devraient permettre son accession courant 2011, celle de l'Islande est sur la bonne voie. D'autres processus représentent encore un défi: la Turquie, par exemple, dont les négociations restent ouvertes.

Le Groupe PPE estime ainsi que:

- un équilibre doit être trouvé entre la politique de porte ouverte à tous les pays désireux d'intégrer l'UE et la sauvegarde de l'identité européenne. Les pays candidats doivent partager la vision de l'Europe et ses ambitions.
- la politique d'élargissement doit rester un levier politique puissant. Si la perspective d'une adhésion représente un moteur pour tout pays candidat pour engager des réformes, il faut en revanche suivre l'évolution de ces pays après leur adhésion. Le débat doit être mené dans une dimension plus politique et associer les partis adhérents au Groupe PPE et les parlements nationaux.

Dans l'idée d'une approche cohérente et globale, il convient de ne pas dissocier l'élargissement de la politique étrangère menée par l'UE ou de la politique de voisinage.

Balkans occidentaux

Le Conseil européen de Thessalonique en juin 2003 a affirmé la «perspective européenne» des pays des Balkans occidentaux, rappelée lors du dernier sommet UE-Balkans. Cependant, la procédure d'intégration reste difficile (pour l'instant, deux

pays seulement ont accédé au statut de candidat: la Croatie et l'Arym).

Il est essentiel de conserver l'intérêt des populations des Balkans dans l'Europe.

Le Groupe PPE rappelle:

- la responsabilité des gouvernements de la région: l'accent doit être mis sur la réforme judiciaire, la démocratisation, le développement des infrastructures ;
- l'importance de la coopération régionale ;
- la responsabilité historique de l'UE face à ces pays: l'UE doit conserver une ligne cohérente, claire et transparente vis-à-vis des Balkans.

Politique euro-méditerranéenne

Le Groupe PPE reconnaît l'importance de cet espace stratégique. Pour lui, l'UE, principal bailleur de fonds dans la région, doit s'y impliquer davantage.

L'ouverture au Sud est un enjeu tout aussi important que l'ouverture à l'Est. Le bilan du projet Euromed reste à ce jour très modeste. Les diverses initiatives entreprises ne sont pas venues à bout des déséquilibres dans la région (disparités du niveau de vie entre les deux rives, accroissement des problèmes migratoires, conflits au Proche-Orient favorisant les extrémismes). Et la situation géopolitique actuelle nécessite une coopération accrue entre l'Union et la Méditerranée afin de parvenir à une situation de paix, de stabilité et de prospérité. Pour cela, le processus de Barcelone - l'Union pour la Méditerranée - et la politique de voisinage doivent rester le cadre de la relation avec les pays d'Afrique du Nord.

Le Groupe PPE propose les orientations suivantes:

- le projet Euromed doit davantage impliquer la société civile afin de diffuser les valeurs de tolérance et de respect mutuel, la démocratie, le respect des droits de l'homme et l'égalité entre les hommes et les femmes.
- un partenariat renforcé suppose de soutenir plus activement les entreprises locales et les investissements directs entre les deux rives.
- l'Union doit s'engager plus efficacement dans la résolution du conflit israélo-palestinien, et notamment dans la promotion de la solution des deux Etats.

Les manifestations populaires pacifiques et massives qui ont lieu actuellement dans la région, et qui s'étendent jusqu'au Moyen-Orient, démontrent le besoin urgent de développer une politique cohérente et efficace vis-à-vis de nos partenaires méditerranéens et de revoir les mécanismes de coopération entre l'UE et ses voisins du Sud. Il est nécessaire d'accompagner ce désir de changement des peuples lassés par tant d'années d'autoritarisme et de corruption dans le monde arabe.

Le processus démocratique enclenché en Tunisie et en Egypte doit donner lieu à un dialogue ouvert entre l'UE et les forces politiques et sociales de ces pays. Nous devons remodeler la politique de voisinage européenne afin de promouvoir

l'engagement de réformes politiques, institutionnelles, sociales et économiques favorisant la prospérité, l'intégration sociale et visant à renforcer la stabilité dans toute la région.

Le Groupe PPE entend favoriser la collaboration avec les partenaires politiques partageant ses valeurs : démocratie, état de droit, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ainsi, toute répression disproportionnée et violente, voire meurtrière, des manifestations pacifiques doit être fermement condamnée. Le développement de la zone euro-méditerranéenne ne doit pas se faire au détriment de la liberté des peuples. Seul le respect de la volonté et des aspirations populaires permettra une transition démocratique réussie.

Partenariat oriental

Le Partenariat oriental (PO) vise à offrir une perspective européenne aux pays voisins de l'UE tels que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et la Biélorussie. Tenant compte de leur volonté de rapprochement, le PO permet



la conclusion de nouveaux accords d'association, une intégration graduelle dans l'économie de l'UE et une plus grande mobilité des citoyens de ces pays (facilitation d'octroi des visas et accords de réadmission).

Le Groupe PPE reconnaît l'opportunité unique que représente ce Partenariat pour nos voisins. Il encourage tous les pays concernés à parvenir, dans les plus courts délais, à des résultats tangibles dans leur processus de réforme politique et socio-économique. Dans cet esprit, le Groupe PPE est à l'origine de la création de l'Assemblée parlementaire Euronest dont les objectifs sont notamment de: favoriser le dialogue ; évaluer les réussites et les défis du PO ; promouvoir la démocratie, la prospérité, la stabilité et la sécurité dans la région. L'accent doit aussi être mis sur deux domaines d'intérêt: l'approvisionnement énergétique et les politiques sectorielles.

A l'égard des pays dont la situation politique est plus que préoccupante (Ukraine et Biélorussie), le Groupe PPE rappelle que les pratiques démocratiques et la bonne gouvernance sont fondamentales. Les règles de droit, la liberté d'expression, le droit des citoyens à l'information et l'organisation d'élections indépendantes sont des principes irrévocables. Il faut faciliter la compréhension mutuelle en définissant des positions communes entre le PE et les parlements nationaux.

POUR LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE

La relation transatlantique est l'un des partenariats stratégiques les plus importants de l'Union. Pour cette raison, le Groupe PPE en a fait une de ses priorités pour les années à venir. Il appelle à une relation profonde et solide, qui doit se faire dans le respect et la compréhension mutuels, permettant ainsi la pérennité des valeurs communes de l'Occident.

Face aux nouveaux défis mondiaux, une nouvelle structure de partenariat s'impose. Si l'Union a un rôle de premier plan pour répondre à ces défis, la collaboration avec des partenaires influents et stratégiques est essentielle pour assurer l'efficacité de son action.

Dans ce cadre, les Etats-Unis apparaissent comme les alliés naturels de l'UE compte tenu des nombreuses affinités politiques et culturelles qui les unissent. La mutation de l'environnement mondial telle qu'observée aujourd'hui et la nécessité d'évoluer dans un monde multipolaire exigent une coopération accrue entre les deux continents.

Au niveau politique, le Groupe PPE appelle à un renouvellement du cadre de coopération devant se faire sur la base d'un partenariat égalitaire. Cela implique de la part de l'UE de consolider ses structures institutionnelles et ses compétences en matière de politique étrangère - car le cadre général de coopération ne pourra être posé que si l'UE parle d'une seule voix. Mais cela implique également une approche américaine différente.

En vue de cette coopération politique structurée, le Groupe PPE soutient:

- un dialogue constructif entre le Parlement européen et le Congrès américain à travers la création d'une Assemblée transatlantique ;
- un traitement d'égalité accordé à tous les citoyens des Etats membres, notamment en matière de visa, sur la base d'une parfaite réciprocité.

Au niveau économique, l'objectif établi lors du Sommet UE/Etats-Unis de Washington en 2007 est de faciliter l'ouverture des marchés, la suppression des entraves aux échanges dans tous les secteurs, les investissements transatlantiques et l'harmonisation des normes. Une nouvelle institution, le Conseil économique transatlantique (CET), a été mise en place afin d'améliorer la coopération entre les deux entités ainsi que leur compétitivité. Cet objectif est d'autant plus important à réaliser au regard de la crise économique et financière ayant fortement atteint les pays de l'UE comme les Etats-Unis.

Il convient ainsi de promouvoir davantage:

- l'approfondissement de la coopération dans le cadre du CET afin de favoriser l'intégration et la croissance économique, et une meilleure coordination entre les institutions monétaires européennes et américaines ;
- la mise en place d'un marché transatlantique unifié, fonctionnel et concurrentiel d'ici 2015 ;
- le respect des engagements pris lors du Sommet UE/Etats-Unis de Lisbonne vis-à-vis des dévaluations monétaires, des taux de change, du rejet du protectionnisme et de la réduction des barrières non tarifaires ;
- une transformation du G8 qui doit refléter la réalité du monde actuel en y associant les puissances émergentes ;
- la poursuite de la réforme de la Banque mondiale entamée en 2008.

Au niveau sécuritaire, si le partenariat transatlantique est un pilier de notre politique extérieure, il contribue également à notre sécurité collective et à la stabilité mondiale. Il est important de définir une stratégie commune afin de répondre à des questions sensibles telles que la sécurité de l'approvisionnement énergétique, la prolifération nucléaire et le terrorisme. Dans cette perspective, la coordination doit également être assurée entre l'OTAN, les Etats-Unis et l'UE, en particulier dans ses relations avec les pays tiers.

Le Groupe PPE rappelle ainsi que:

- le renforcement de l'Alliance atlantique doit se faire parallèlement au développement de la défense européenne, en tenant compte de l'adoption de son nouveau concept stratégique ;
- la coopération énergétique et environnementale doit être renforcée, afin d'encourager la concertation à l'échelle mondiale ;
- une stratégie commune en matière de sécurité doit être élaborée pour traiter les questions liées au respect des règles de droit et favoriser la promotion des valeurs démocratiques. Dans ce cadre, le Groupe appelle à poursuivre la réforme des Nations unies engagée en 2005, et notamment de son Conseil de Sécurité.

POUR LA REAFFIRMATION DES DROITS DE L'HOMME A TRAVERS LE MONDE

Les principes de liberté, de démocratie, d'Etat de droit mais également, le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes, sont communs à tous les Etats membres de l'Union euro-



péenne et leur sauvegarde nécessite une approche cohérente au sein des différentes institutions européennes.

Le Groupe PPE s'est toujours activement engagé dans le domaine des droits de l'homme et a continuellement encouragé une politique visant à garantir le respect des libertés fondamentales et le renforcement de la démocratie dans le monde.

Concrètement, cela se traduit par:

- la protection de la dignité humaine et la lutte contre la discrimination et la violence ;
- la lutte pour la liberté de conscience, d'expression et de culte partout dans le monde: aujourd'hui l'intolérance à l'égard de religions ou de minorités se renforce. Alors que les extrémismes menacent nos citoyens et que l'islamophobie gagne peu à peu les mentalités, il est impératif de veiller au respect des minorités, au développement de leur culture et leur identité dans le respect de l'intérêt commun. A ce titre, la défense des droits des minorités chrétiennes est un combat que le Groupe PPE mène de front ;
- la promotion de la paix en tant que valeur, en soutenant les efforts de paix dans les régions en conflit, en s'impliquant davantage dans le dialogue entre les cultures, en assurant l'équilibre entre lutte contre le terrorisme et protection de la vie privée ;
- la préservation de la propriété privée et des libertés économiques: aussi bien celles liées au marché intérieur que le principe d'égalité de traitement pour tous les migrants légaux.

Le rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans le monde, reprenant largement la position et les idées de notre famille politique, est chaque année l'occasion pour le Groupe PPE d'influencer les orientations de la politique européenne en matière de droits de l'homme.

Sur ce point, le traité de Lisbonne apporte des changements importants et de nouvelles responsabilités. La Haute Représentante, assistée de son service d'action extérieure, devrait contribuer à consolider l'action extérieure de l'UE. Car il est essentiel d'obtenir un compromis et d'adopter une position ferme et sans ambiguïté à l'égard des pays où la situation des droits de l'homme est critique (Cuba, Russie, Chine, Corée du Nord, Birmanie, Iran, Biélorussie).

Par ailleurs, l'UE est à présent dotée de la personnalité juridique, permettant ainsi son adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme. Innovation majeure, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne - proclamée en décembre 2000 et à la rédaction de laquelle le Groupe PPE a très largement contribué - est désormais contraignante.

Le nouveau traité aura également des implications sur les travaux du Parlement européen en la matière. Le Parlement européen veillera à ce que la clause relative aux droits de l'homme soit introduite dans les négociations sur tout accord international, puis strictement respectée lors de la mise en œuvre de la politique commerciale européenne. Suivant cette même idée, le Groupe PPE dénoncera systématiquement les situations de violation des droits de l'homme, car le respect de l'intégrité humaine représente le cœur même de son action politique, de ses principes et de ses valeurs fondamentales.

Le Prix Sakharov

Depuis 1988, le Parlement européen décerne chaque année le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit aux personnalités ou organisations ayant consacré leur vie à la défense des droits de l'homme et de la liberté de conscience. Le Parlement européen apparaît ainsi aujourd'hui comme le porte-étendard du combat en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde.

En 2010, le dissident cubain Guillermo Fariñas s'est vu attribuer le prix pour son combat contre la dernière dictature de l'Amérique latine.

Durant 10 années consécutives et à l'instar du lauréat 2010, les candidats proposés par le Groupe PPE ont été retenus par le PE. Le Groupe se fait ainsi l'écho, à travers toute l'Europe, de ces personnalités exceptionnelles qui continuent à lutter en faveur des droits de l'homme au péril de leur vie.

LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)

La déclaration du Millénaire des Nations unies du 8 septembre 2000 a fixé 8 objectifs que les Etats signataires ont convenu d'atteindre d'ici à 2015: réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies ; assurer un environnement durable humain ; et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Objectif prioritaire pour l'Union européenne, c'est à présent dans le cadre de l'article 208 du traité de Lisbonne que s'inscrit la politique de développement de l'Union. A cinq ans de la date butoir, il est essentiel d'entretenir le dynamisme des pays signataires en maintenant les OMD au sommet de l'agenda européen et international.

Ces engagements pris à l'égard des populations les plus défavorisées reprennent des valeurs communes à tous les Etats membres de l'Union européenne et défen-



dues par le Groupe PPE, en premier lieu la démocratie, les libertés fondamentales et le respect de l'état de droit et des droits de l'homme.

Dans un monde où la faim affecte plus d'un milliard de personnes, où autant de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires, où chaque année plus de 500.000 femmes meurent suite à des complications au cours de leur grossesse ou accouchement, il est indispensable de sensibiliser sur l'urgence des actions à mener.

Les progrès sont bien réels (en particulier dans la lutte contre les pandémies ou l'accès à la scolarisation), mais ils ne sont, pour le moment, ni à la hauteur des attentes des pays du sud, ni à la hauteur des promesses faites en 2000.

Les résultats sont très inégaux selon les objectifs et sont loin des seuils prévus pour 2010. En Afrique sub-saharienne notamment, en matière de santé maternelle ou de mortalité infantile. Si l'on s'en tient à la qualité et à la quantité de l'aide engagée ou prévue actuellement, certains objectifs seront irréalisables, du fait d'engagements non respectés ou de ressources inadéquates. L'objectif d'arriver à moins de 10% de personnes souffrant de malnutrition en est l'exemple concret. D'autant que les récentes crises économique, climatique et alimentaire ont ralenti les progrès réalisés et ont contraint certains états, sous pression budgétaire, à limiter davantage leur aide au développement.

Suite à ce constat, le Groupe PPE insiste sur le fait qu'en tant que premier fournisseur mondial de l'aide au développement, l'Union européenne doit rester le leader dans la lutte contre la pauvreté. Elle doit pleinement jouer son rôle politique pour d'une part inciter les Etats les plus riches à accélérer leurs efforts, et d'autre part renforcer les moyens du développement et leur efficacité. Car seule une volonté politique affirmée permettra d'atteindre les OMD.

Dans cette perspective et à l'occasion du Sommet des Nations unies sur les OMD de septembre 2010, le Groupe PPE s'est prononcé pour:

- une approche ambitieuse et cohérente en matière de développement: l'UE doit mettre en œuvre tous les instruments dont elle dispose, notamment dans le cadre de la nouvelle organisation institutionnelle de l'Union. Il est important de conserver une approche globale et intégrée, et d'assurer une utilisation appropriée des fonds mis à disposition. La bonne gouvernance et la transparence doivent rester des principes clés ;
- la responsabilisation des pays en voie de développement par rapport aux engagements pris. Bien que le Groupe PPE reconnaisse que l'aide puisse constituer un levier considérable pour les pays les plus pauvres, elle ne suffit pas à garantir un développement sur la durée. Le secteur privé et les gouvernements locaux doivent s'investir davantage dans la réalisation des projets relatifs aux OMD ;
- le respect de la promesse faite par les Etats les plus riches - les Etats membres de l'UE inclus - de consacrer 0,7% de leur PNB à l'aide au développement, promesse renouvelée en 2005 ;
- une aide plus efficace par l'introduction de sources de financement innovantes ainsi que la mobilisation des ressources intérieures par les pays en développement ;
- l'incitation au développement industriel, qui représente un potentiel de croissance considérable à l'inverse de l'agriculture ou des ressources naturelles pouvant fragiliser l'économie des pays ACP. L'accent doit être mis sur la spécialisation en matière de production et le renforcement des capacités commerciales ;
- l'intégration des standards et principes des droits de l'homme: le Groupe PPE porte une attention particulière sur le respect des droits des minorités et le principe de non-discrimination à l'égard du genre, de la race, de l'appartenance ethnique ou de la religion. Dans cet esprit, nous rappelons également le lien essentiel entre sécurité et développement et la nécessité de favoriser les progrès en matière de résolution pacifique des conflits et de démocratisation ;
- la mobilisation de tous les acteurs pour des actions concrètes et mesurables.

Le Groupe PPE appelle à un dialogue constructif sans pour autant laisser cours aux discours idéologiques introduisant dans le débat des thèmes visant à diviser les groupes politiques. L'Union européenne ne contribuera à la réalisation des OMD que si elle conserve une position unie.

GRUPE DE TRAVAIL AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Ioannis Kasoulides, membre et Vice-président du Groupe PPE, est président du groupe de travail Affaires étrangères

Le groupe de travail Affaires étrangères coordonne les commissions et sous-commissions suivantes:

- Affaires étrangères
- Droits de l'homme
- Sécurité et Défense
- Développement
- Commerce International

CONTACTS

Juan Salafranca, *Chef du groupe de travail Affaires Étrangères*
juan.salafranca@europarl.europa.eu



COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



ALBERTINI, Gabriele, Président

BAUDIS, Dominique, Vice-président

BROK, Elmar, Coordinateur

SALAFRANCA SÁNCHEZ-NEYRA, José Ignacio, Coordinateur

• DANJEAN, Arnaud	Membre
• DAVID, Mário	Membre
• DE MITA, Luigi Ciriaco	Membre
• GAHLER, Michael	Membre
• GIANNAKOU, Marietta	Membre
• GRZYB, Andrzej	Membre
• IBRISAGIC, Anna	Membre
• KASOULIDES, Ioannis	Membre
• KELAM, Tunne	Membre
• KOVATCHEV, Andrey	Membre
• KUKAN, Eduard	Membre
• LANDSBERGIS, Vytautas	Membre
• LISEK, Krzysztof	Membre
• MAURO, Mario	Membre
• MILLÁN MON, Francisco José	Membre
• OOMEN-RUIJTEN, Ria	Membre
• PETERLE, Alojz	Membre
• POSSELT, Bernd	Membre
• PÖTTERING, Hans-Gert	Membre
• PREDA, Cristian Dan	Membre
• SARYUSZ-WOLSKI, Jacek	Membre
• STRASSER, Ernst	Membre
• VAIDERE, Inese	Membre
• ANDRIKIENĖ, Laima Liucija	Suppléant
• BĂSESCU, Elena	Suppléant
• BÖGE, Reimer	Suppléant
• CASINI, Carlo	Suppléant
• EHLER, Christian	Suppléant
• FEIO, Diogo	Suppléant
• GÁL, Kinga	Suppléant

• JEGGLE, Elisabeth	Suppléant
• KOUMOUTSAKOS, Georgios	Suppléant
• LE BRUN, Agnès	Suppléante
• LIESE, Peter	Suppléant
• LÓPEZ-ISTÚRIZ WHITE, Antonio	Suppléant
• MACOVEI, Monica Luisa	Suppléant
• MAYOR OREJA, Jaime	Suppléant
• NEYNSKY, Nadezhda	Suppléant
• PACK, Doris	Suppléant
• PROTASIEWICZ, Jacek	Suppléant
• QUISTHOUDT-ROWOHL, Godelieve	Suppléant
• SAÏFI, Tokia	Suppléant
• SALATTO, Potito	Suppléant
• SCHÖPFLIN, György	Suppléant
• SVENSSON, Alf	Suppléant
• TÓKÉS, László	Suppléant
• UNGUREANU, Traian	Suppléant
• VIDAL-QUADRAS, Alejo	Suppléant
• VLASTO, Dominique	Suppléant
• ZALEWSKI, Pawel	Suppléant

SOUS-COMMISSION “DROITS DE L’HOMME”



ANDRIKIENĒ, Laima Liucija, Vice-présidente

GRZYB, Andrzej, Vice-président

VAIDERE, Inese, Coordinatrice

TŐKÉS, László, Coordinateur

• GÁL, Kinga	Membre
• GIANNAKOU, Marietta	Membre
• JEGGLE, Elisabeth	Membre
• JIMÉNEZ-BECERRIL BARRIO, Teresa	Membre
• KUKAN, Eduard	Membre
• OOMEN-RUIJTEN, Ria	Membre
• PROTASIEWICZ, Jacek	Membre
• van de CAMP, Wim	Suppléant
• COELHO, Carlos	Suppléant
• ESTARÀS FERRAGUT, Rosa	Suppléant
• JÁRÓKA, Lívía	Suppléant
• MELO, Nuno	Suppléant
• MIKOLÁŠIK, Miroslav	Suppléant
• MILLÁN MON, Francisco José	Suppléant
• PREDA, Cristian Dan	Suppléant
• RONZULLI, Licia	Suppléant
• UNGUREANU, Traian	Suppléant
• WEBER, Manfred	Suppléant

SOUS-COMMISSION “SÉCURITÉ ET DÉFENSE”



DANJEAN, Arnaud, Président

LISEK, Krzysztof, Vice-président

GAHLER, Michael, Coordinateur

• DAVID, Mário	Membre
• EHLER, Christian	Membre
• HANKISS, Ágnes	Membre
• KELAM, Tunne	Membre
• KOVATCHEV, Andrey	Membre
• LANDSBERGIS, Vytautas	Membre
• ŠTASTNÝ, Peter	Membre
• STRASSER, Ernst	Membre
• ZALEWSKI, Paweł	Membre
• BROK, Elmar	Membre
• IBRISAGIC, Anna	Suppléant
• KOUMOUTSAKOS, Georgios	Suppléant
• LÓPEZ-ISTÚRIZ WHITE, Antonio	Suppléant
• LUHAN, Petru Constantin	Suppléant
• NEYNSKY, Nadezhda	Suppléant
• QUISTHOUDT-ROWOHL, Godelieve	Suppléant
• ROITHOVÁ, Zuzana	Suppléant
• SALAFRANCA SÁNCHEZ-NEYRA, José Ignacio	Suppléant
• SALATTO, Potito	Suppléant
• SCHÖPFLIN, György	Suppléant
• SOULLIE, Catherine	Suppléant

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT



STRIFFLER, Michèle, Vice-présidente

ZANICCHI, Iva, Vice-présidente

KACZMAREK, Filip, Coordinateur

MITCHELL, Gay, Coordinateur

• GYÜRK, András	Membre
• PONGA, Maurice	Membre
• SCHNIEBER-JASTRAM, Birgit	Membre
• SVENSSON, Alf	Membre
• THEOCHAROUS, Eleni	Membre
• ZÁBORSKÁ, Anna	Membre
• COELHO, Carlos	Suppléant
• COLLINO, Giovanni	Suppléant
• DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA, Agustín	Suppléant
• FISAS AYELELA, Santiago	Suppléant
• KASTLER, Martin	Suppléant
• KUKAN, Eduard	Suppléant
• LISEK, Krzysztof	Suppléant
• ÓRY, Csaba	Suppléant
• PREDA, Cristian Dan	Suppléant
• SCHNELHARDT, Horst	Suppléant

COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL



MUSCARDINI, Cristiana, Vice-présidente

ZALEWSKI, Paweł, Vice-président

CASPARY, Daniel, Coordinateur

• ANDRIKIENĖ, Laima Liucija	Membre
• FJELLNER, Christofer	Membre
• QUISTHOUDT-ROWOHL, Godelieve	Membre
• SAĪFL, Tokia	Membre
• ŠTASTNÝ, Peter	Membre
• WINKLER, Iuliu	Membre
• ZALBA BIDEGAIN, Pablo	Membre
• BODU, Sebastian Valentin	Suppléant
• DAVID, Mário	Suppléant
• DESS, Albert	Suppléant
• GLATTFELDER, Béla	Suppléant
• HANDZLIK, Małgorzata	Suppléant
• IACOLINO, Salvatore	Suppléant
• KÖSTINGER, Elisabeth	Suppléant
• PAPASTAMKOS, Georgios	Suppléant
• VAIDERE, Inese	Suppléant
• WAŁĘSA, Jarosław Leszek	Suppléant

Toute l'information sur www.eppgroup.eu

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying the EPP Group website. The browser's address bar shows the URL http://www.eppgroup.eu/home/en/wg-fa_en.asp. The website header features the EPP Group logo and the slogan "Europe's driving force". A navigation menu includes links for "ABOUT US", "NEWSROOM", "POLICIES", "MEMBERS", "IN YOUR COUNTRY", "PLENARY SESSION", and "LINKS". A language selector is set to "English".

The main content area is titled "FOREIGN AFFAIRS" and includes a "RIGHT NOW:" section. It features a profile of Ioannis Kasoulides, Vice-Chairman of the EPP Group and Chairman of the Foreign Affairs Working Group. Text describes the group's political strategy and its coordination of 20 committees. A list of committees includes Foreign Affairs, Human Rights, Security and Defence, Development, and International Trade.

On the right side, there is a "Search the Site" box, a "Watch the News" section with a video player, and social media links for Twitter and Facebook. A "Photos" section at the bottom right shows a meeting in progress.

The footer contains logos for the European People's Party, European Parliament, Centre for European Studies, European Ideas Network, EPP in the CoR, and R. Stihman Foundation. It also includes the copyright notice "© EPP Group in the European Parliament" and links for "Infravest", "EPP Group on Facebook", "Print", "RSS Feed", and "Contact". The last update date is noted as 27/01/2011.

**GROUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN
(DÉMOCRATES-CHRÉTIENS)**
au Parlement européen

Rue Wiertz, 60
B-1047 Bruxelles

eppgroup@europarl.europa.eu

